



Conseil Communal  
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 01 octobre 2019

## EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 01 octobre 2019, présidée par Monsieur Patrick Emery.

*Le Conseil communal de Jorat-Mézières,*

Vu le préavis municipal 07/2019,

après audition des rapports de la commission des finances et de la commission ad hoc chargées de son étude, considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

- *d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder aux travaux d'agrandissement du parking ;*
- *d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 380'000.- ;*
- *de financer ces travaux de la manière suivante :*
  - *encaissement d'une participation de tiers de Fr. 125'000.-,*
  - *prélèvement du solde du fonds de réserve 9282.99.00, soit Fr. 55'000.-,*
  - *si nécessaire, recours à l'emprunt pour le solde de Fr. 200'000.- ;*
- *d'amortir l'investissement net de Fr. 255'000.- de la manière suivante :*
  - *amortissement initial de Fr. 55'000.- consécutif au prélèvement au fonds de réserve 9282.99.00,*
  - *amortissement du solde de Fr. 200'000.- sur 30 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 7'000.- par le compte 44.331.102, la première fois au budget 2021.*

*Ainsi délibéré en séance du premier octobre deux mille dix-neuf.*

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet

